Compte-rendu de réunion

Groupe de Travail Mutualisation

22 avril 2009

Lieu : MTD

Présents	**Organisme**
Pierre Sénèque	Mairie de Narbonne
Cathy Chaussenot	CA Montpellier
Laurent Pigache	Responsable GT Mutualisation
Laurent Blum	CCRVV
Jérôme Legrand	CG48
Philippe Petit-Hugon	Président SIG L-R
Joffray Lorrillère	Stagiaire SIG L-R
Silvan Coste	Animateur SIG L-R
Excusés	**Organisme**
Emilie Scherrer	EFM
Maud Chevignon	SAFER L-R
Serge Herviou	AURCA
Jean Marie PETIAU	ECOSYS

Rédacteur : Silvan Coste
Validé par le responsable de groupe : OUI
Diffusion :
Version provisoire : Laurent Pigache, Philippe Petit-Hugon
Version validée : Tous les membres du groupe de travail

Ordre du jour

- Etude comparative des bases adresse : Stage Joffray Lorrillere
  - Méthodologie appliquée
  - Etat d'avancement à 3 mois
  - Discussion : poursuite de l'étude
- Questionnaire sur les données thématiques
  - Présentation des résultats
  - Discussion : exploitation des résultats et projets à lancer
- Questionnaire sur les outils et logiciels
  - Premiers résultats
  - Rendu de l'enquête ?

1. Contexte étude adresse (Laurent Pigache)

Une enquête sur les équipements et les besoins des organismes en données de références a été réalisé en 2008. Les résultats concernant les bases voirie-adresse ont montré l'intérêt que portent les organismes du Languedoc-Roussillon pour ce référentiel (64% de réponses positives), mais également que l'équipement est encore faible (18%). C'est donc une donnée peu répandue mais qui suscite de plus en plus d'intérêt. C'est dans ce contexte qu'une étude comparative sur les bases adresse disponibles sur le marché a été lancée. Elle doit définir les besoins réels des organismes en base adresse et déterminer s'il existe un produit capable de répondre à ces besoins, dans quel cas une action d'acquisition mutualisée pourra être envisagé.

2. Etude comparative adresse – état d'avancement (Joffray Lorrillere)

L'un des objectifs est de contacter l'ensemble des organismes ayant indiqués leur intérêt sur les bases de données adresse, pour définir plus précisément leurs besoins et leur équipement actuel. En parallèle une liste des produits disponibles sur le marché est établie dans le but d'obtenir un échantillon de chacun d'entre eux, afin d'effectuer une série de tests.

La confrontation des besoins des organismes avec les fonctionnalités de chaque produit testé, permettra d'établir une méthodologie de comparaison capable de faire ressortir celui correspondant le plus à ces besoins.

Equipement et intérêts des organismes

Les premiers résultats concernant 42 organismes sur 49 à contacter nous montrent l'intérêt qu'ils portent sur cette étude :

- 9 sont près à se lancer dans une démarche de mutualisation, dont 6 possédant déjà des données adresse.
- 25 attendent les résultats de l'étude avant de prendre une décision définitive. 7 d'entre eux possèdent des données adresse.
- 8 ne souhaitent plus adhérer au projet, dont 5 sont déjà équipés.

Plus de la moitié des organismes équipés en base adresse le sont avec des données IGN (BD adresse V1, V2, Point adresse…) ; on trouve également une base Navstreets à la Communauté d'Agglomération de Montpellier, les référentiels géographiques de La Poste au Conseil Général de l'Hérault, plusieurs bases « faits maison » etc.

Besoins des organismes

Le besoin qui ressort le plus est la nécessité de géolocaliser des objets et de les représenter graphiquement, mais pour des objectifs variés :

- Localisation des foyers imposables
- Analyses de données économiques
- Calculs d'itinéraires
- Croisement avec leurs propres données
- Prévention de la délinquance
- Gestion de réseaux

Le manque d'informations sur ce qu'est une base adresse empêche souvent les organismes de déterminer précisément leurs besoins.

Produits soumis à l'étude

5 bases adresse majeures ont été identifiées :

- **BD adresse V2** de l'IGN
- **Navstreets version Premium** de Navteq : les tests porteront sur le territoire de la CAM.
- **Multinet** de TeleAtlas
- **AddressMap** de MapInfo
- **Les référentiels géographiques de La Poste** : HEXAVIA (fichier des libellés de voies), HEXACLE (fichier des adresses géographiques, en relation avec le fichier de voie) et HEXAPOSTE (fichier des codes postaux et CEDEX). L'échantillon porte sur le département de l'Ain.

Après discussion, les données de La Poste seront testées seulement si un échantillon de leur fichier HEXAGEO nous parvient. Il s'agit du futur fichier qui intègrera des coordonnées géographiques aux référentiels actuels, qui eux n'en possèdent pas. La piste concernant le RIL (Répertoire d'Immeubles Localisés) de l'INSEE est mise de côté car elle ne concerne que les villes de plus de 10 000 habitants. L'échantillon sur l'AddressMap montre que leurs

données proviennent en grande partie de TeleAtlas, cette base de données est donc écartée de l'étude comparative.

En résumé les données entrant dans le cadre de l'étude sont :

- **BD adresse V2** de l'IGN
- **Navstreets version Premium** de Navteq : les tests porteront sur le territoire de la CAM.
- **Multinet** de TeleAtlas
- **HEXAGEO** si un échantillon nous parvient dans les temps

Analyses des produits

Les analyses se feront sur plusieurs critères majeurs.

L'exhaustivité des données prendra en compte le taux d'adresses contenu dans la base par rapport à la réalité, ou encore la couverture du réseau routier etc.
La précision du géoréférencement de l'adresse sera jugée sur des critères comme le type de relevé de l'information (la source : données terrain, calcul…), le type de positionnement de l'adresse dans la voie ou l'exactitude par rapport à la réalité.
Les attributs accompagnant l'adresse pourront être pris en compte (réseau routier, limites administratives…), tout comme les **modalités de mises à jour** de la base (fréquence des MAJ etc.)

Méthodologie de comparaison

Le croisement des besoins des organismes avec les résultats d'analyses des produits permet d'établir une méthodologie pour comparer les échantillons entre eux.
Les résultats définitifs de l'enquête permettront d'indiquer les principaux types de requêtes que les organismes appliquent ou comptent appliquer à l'avenir. Ainsi la comparaison des résultats d'une même requête sur les différents produits pourra être un élément intéressant pour juger la valeur de chacun.

D'autres critères comme l'interopérabilité des bases adresse avec l'équipement des organismes (autres bases de données, supports informatiques…), l'ergonomie du produit (facilité de prise en main, compréhension des données…) ou d'autres critères comme ceux cités dans l'analyse (exhaustivité, précision…) seront intégrés dans les critères de comparaison.

Orientations à prendre

En ce qui concerne la définition des besoins, il serait intéressant de se concentrer sur les organismes possédant déjà une base adresse. Ainsi des retours d'expériences peuvent être analysés pour connaître leur satisfaction et leur point de vue sur l'exhaustivité des données, la précision ou les mises à jour. Laurent Pigache propose d'approfondir l'analyse sur l'équipement des organismes en comparant ceux possédant la BD adresse V1 à ceux possédant la V2 et d'avoir des retours d'expériences de leur part sur cette base adresse.

Pour les échantillons à analyser, la couverture de la même zone doit être privilégiée. L'agglomération de Montpellier peut être la zone de référence, les échantillons en possession de Navteq et TeleAtlas couvrent celle-ci. Laurent Pigache propose son aide pour obtenir un jeu-test de la BD adresse V2 sur la CAM, et Pierre Sénèque doit contacter La Poste pour des renseignements sur HEXAGEO et également obtenir un échantillon de leurs référentiels géographiques sur l'Hérault. Une autre solution proposée serait d'acquérir des échantillons de chaque produit sur la commune de Narbonne car leurs données adresse est très exhaustive d'après Pierre Seneque. Il évoque également d'autres pistes à suivre comme les Pages jaunes ou le fichier "Fantoir" de la DGI (quel type de données et qui la produit).

Laurent Pigache rappelle que la comparaison des données doit se concentrer sur les critères d'exhaustivité et la précision de l'adressage, critères qui devraient peser dans la désignation du produit le plus adapté.

Enfin Myriam Cros propose de ne pas oublier de définir ce qu'est une base adresse vu l'évolution rapide et récente de ce référentiel, et qu'un certain nombre d'organismes sont peu informés sur le sujet. Ainsi l'aspect informatif ne devra pas être négligé dans cette étude et il serait intéressant d'organiser des ateliers sur le sujet par exemple.

3. Résultats préliminaires de l'enquête sur les données thématiques

Les premiers résultats font ressortir un intérêt prioritaire concernant deux types de thématiques :

- Celles sur l'environnement et les activités humaines, auxquelles 80 à 85% des organismes indiquent leur intérêt prioritaire (thématiques sur l'urbanisme, les risques, les périmètres de protections, l'agriculture, l'environnement, l'habitat et la population.
- Celles regroupant les compétences des organismes suscitent l'intérêt d'environ 65% d'entre eux (eau et assainissement, transport et déplacement, équipements publics, sociaux et économiques).

Le croisement de ces besoins en données thématiques avec l'équipement des organismes montre un besoin fort et un équipement faible (20% des organismes) autour des données d'urbanismes (Cadastre, POS, PLU). Le besoin en données règlementaires se fait également ressentir même si l'équipement est déjà plus fort pour ces thématiques (de 30 à 45%).

Des idées sont avancées comme la mutualisation de données « Patrimoine et culture » ou sur les limites des entités administratives. Des opportunités sur d'autres thématiques comme l'occupation du sol doivent être approfondies.

A court terme les résultats de cette étude ne donne lieu a aucun projet, la porte reste ouverte pour les utiliser sur des projets d'échanges autour de pôles thématiques.

4. Résultats préliminaires de l'enquête sur les outils et logiciels

Les 50 réponses recueillies par ce questionnaire montrent des informations sur l'équipement des organismes :

- 52% ne possèdent pas de SGBD,
- 3 organismes possèdent un serveur de flux (WMS/WFS), et 5 ont l'intention d'en acquérir un,
- 22 ont en projet l'évolution de leur SIG à court terme,
- 98% favorables pour participer à la plate-forme

Les commentaires des organismes encouragent à opter pour les Webservices (WMS/WFS) plutôt que d'effectuer des MAJ sur plusieurs plateformes (DIREN). Les résultats préliminaires ne permettent pas d'identifier d'outils ou de logiciels mutualisables.

La forme du rendu de ce dernier questionnaire est posée. Une synthèse est réalisable sur les statistiques de l'équipement des organismes selon les outils et logiciels, on peut également réaliser des fiches par organismes. Il ressort des discussions qu'une synthèse sur l'équipement des organismes est privilégiée, dans un second temps, si possible, on établira des fiches par organismes.

5. Points sur les membres du groupe de travail mutualisation

Laurent Pigache demande que soit fait un point sur les membres du GT Mutualisation car les personnes présentes sont rarement les mêmes. Silvan va faire un appel, il propose de différencier :

- Les membres actifs du groupe
- Les destinataires des compte-rendu et informations.